



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 6 JUILLET 2020

N°2020-40

L'an deux mille vingt et le lundi 6 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 29 juin 2020

Date d’Affichage : 29 juin 2020

PRESENTS : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BOUCHERON, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

SECRÉTAIRE : M. Alain BESNAULT

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Objet de la délibération : Subventions des associations

Monsieur Le Maire présente les demandes de subventions des différentes associations et rappelle les sommes allouées l'année dernière. Il propose de reconduire les mêmes montants et :

- de supprimer, suite à la demande de la présidente, la subvention aux Donneurs de Sang Bénévoles, l'association étant mise en sommeil pour l'instant.
- d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 036 € aux anciens combattants pour la confection d'un drapeau.
- d'ajouter une subvention d'un montant forfaitaire de 150 € pour le Groupement Jeunes Avenir 86 (football),
- de modifier l'attribution de la subvention de l'ES Gym Dangé et de leur accorder un montant forfaitaire de 150 €.

APRÈS EXPOSÉ ET DELIBERATION, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** les propositions conformément au tableau annexé, ainsi que le montant de la subvention exceptionnelle pour les anciens combattants.
- Le crédit de la ligne imprévue fera l'objet de prochaine(s) délibération(s) pour affectation.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 7 juillet 2020



Le Maire,

Géry Wibaux

Géry WIBAUX

AR PREFECTURE

086-218601862-20200707-D2020_40-DE
Regu le 07/07/2020



SUBVENTIONS 2020

Subventions aux Associations	Réalisations 2019	Propositions 2020	Vote 2020
A.D.M.R	800.00 €	800.00 €	800.00 €
E.S.O.D Football	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
D.S.B	110.00 €	/	/
A.C.C.A	110.00 €	110.00 €	110.00 €
Anciens Combattants UNC AFN	110.00 €	110.00 €	110.00 €
Sub Exceptionnelle Drapeau		1 036.00 €	1 036.00 €
A.P.E	330.00 €	330.00 €	330.00 €
Sub Exc (Remise de Prix)	80.00 €	100.00 €	110.00 €
Sub. Exceptionnelle Voyage	500.00 €	/	/
COMITE DES FETES	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Feu d'Artifice	1 200.00 €	/	/
<i>La Joie de Vivre</i>	225.00 €	225.00 €	225.00 €
<i>Création Déco Echange</i>	110.00 €	110.00 €	110.00 €
Amicale des Présidents de St-Blaise	/	/	/
La Prévention Routière	40.00 €	40.00 €	40.00 €
Esp.Sport.Gym DANGÉ	130.00 €	220.00 €	150.00 €
Mouvement Vie Libre	100.00 €	100.00 €	100.00 €
R.A.S.E.D	82.00 €	82.00 €	82.00 €
Groupement Jeunes Avenir 86	/	150.00 €	150.00 €
Imprévus	300.00 €	437.00 €	497.00 €
TOTAL	5 477.00 €	5 100.00 €	5 100.00 €

AR PREFECTURE

086-218601862-20200707-D2020_40-DE
Regu le 07/07/2020